



Valeyres-sous-Rances, le 20 mai 2025

Service intercommunal  
d'adduction d'eau  
Rances-Valeyres-sous-Rances

Au Conseil général de la Commune  
de  
1358 Valeyres-sous-Rances

## Préavis n° 0 1/25

Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2024  
Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres-sous-Rances (SIAERV)

---

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2024 se bouclent avec un total de charges de Fr 60'204.95 et un total des produits de Fr. 3'163.57 (vente d'eau d'arrosage et revenu des capitaux). La participation des communes s'élève à **Fr. 57'041.38**. Cette dernière représente une diminution de Fr. 95'388.62 par rapport au budget 2024. Ce montant s'explique par des montants non-consommés. De plus contrairement à ce qui a été indiqué dans le budget 2024, l'amortissement du réservoir en Poyet (Fr. 74'800.-) s'est terminé en 2023.

Les comptes ont été contrôlés et adoptés par le comité administratif du SIAERV, le 20 mai 2025. De plus, ils ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO. Son rapport est annexé à ce préavis.

En annexe de ce préavis vous trouvez le tableau récapitulatif des comptes et du bilan.

### Commentaires :

#### 110.301.00 Salaires du personnel :

Les heures effectuées par les municipaux sont facturées par les Communes en ajoutant les parts patronales aux assurances sociales. Ce compte comprend également le salaire du fontainier et le forfait de la boursière. En 2024, il y a moins d'heures de déplacement et de dépannage que budgétisé.

#### 351.314.00 Mont-Juvis – entretien bâtiment

La différence de Fr. 2'143.55 est due à la remise en état de l'accès Montjuvis.

#### 352.331.00 Amortissement - Réservoir En Poyet et 1410.03 Réservoir (Bilan) :

Ce montant représente l'amortissement de la réfection des cuves (Fr. 5'700.-).

#### 810.312.00 Electricité

Romande Energie a baissé le prix de l'électricité en 2024. A l'établissement du budget 2024, une augmentation de 4% était estimée.

#### 810.314.00 Entretien du réseau

L'augmentation de Fr. 2'918.30 par rapport au budget est due au changement du compteur d'eau défectueux de la commune de Rances.

A la suite de la constatation de la défectuosité, la consommation 2024 de Rances a été estimée. (Sur la base de la consommation des années précédentes et du relevé du nouveau compteur). Après approbation de ce décompte, la Municipalité de Rances a versé une compensation à la Commune de Valeyres-sous-Rances.

810.318.02 Etablissement du plan directeur de la distribution d'eau

Cette dépense n'a pas été engagée en 2024. Elle sera effective en 2025 (selon budget 2025 préavis 02/24).

810.435.00 Charges d'exploitation intercommunales

La répartition des charges d'exploitation intercommunal se monte à Fr. 57'041.38.

810.435.01 Vente d'eau d'arrosage :

Beaucoup moins d'eau d'arrosage a été consommée à la suite d'un été 2024 très pluvieux.

Bilan, passif, comptes 2210.01 et 2210.02 ; Avance des communes

Les Municipalités de Rances et de Valeyres-sous-Rances ont décidé que le remboursement des avances (Fr. 9'000.- au lieu de Fr. 40'000.-) effectué chaque année doit s'adapter au montant des amortissements. Cette solution permettra au SIAERV de conserver ses liquidités. Il pourra remplacer les pompes d'origines sans avoir besoin de recourir à un prêt des communes. Dès le remplacement des pompes, le remboursement s'adaptera à nouveau au niveau des amortissements.

**Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres s/Rances invite le Conseil général de Valeyres s/Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances**

- vu : le préavis n°01/2025 relatif au bilan et aux comptes de fonctionnement 2024 ;
- vu : l'examen détaillé de ceux-ci ;
- entendu : le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant : que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

**décide :**

1. D'accepter les comptes tels que présentés ;
2. De donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

***Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances***

**Pour Valeyres s/Rances**

Béat Jenni, Président

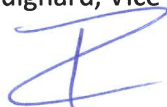


Christian Kaenel, membre

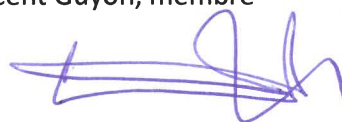


**Pour Rances**

Pierre Guignard, Vice-Président



Vincent Guyon, membre



**Annexes :**

- Comptes 2024 et Bilan
- Rapport fiduciaire